(Nº 37.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1858-1859.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1860.

(Voir les Nº 95 et 121 de la Chambre des Représentants.)

LEOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1860, à la somme de trente-deux millions deux cent treize mille cinq cent francs (32,213,500 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 29 mars 1859.

Le Président de la Chambre des Représentants,

(Signé) Aug. ORTS.

Les Secrétaires,

(Signé) Ed. De Moor.

CH. VERMEIRE.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 4860.

ARTIC LE S.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		(D/S/N A *
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE 1°r.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
4	Traitement du Ministre	21,000 »		
2	– des employés civils	154,810 »	1, 950 »	
3	Supplément aux officiers et sous-officiers employés au Département de la Guerre	14,000 »	32	250,760 »
4	Matériel	40,000 »	ø	
5	Dépôt de la guerre	19,000	э	
	CHAPITRE II.			
	ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	778,770 10	,	
7	— des provinces et des places.	505,151 20	,	1,232,669 80
8	du service de l'intendance	150,748 50	'n	
	CHAPITRE III.			
	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement du service de santé des hôpitaux	217,894 50	»	
10	Nourriture et habillement des malades ; entretien des hôpitaux	532,400 »	,	870,294 50
44	Service pharmaceutique	120,000 »	3	
	CHAPITRE IV.			
	SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	11,931,947 57	ν	
	Les crédits qui resteront disponibles, à la fin de l'exercice, sur les chapitres II, III, IV et VIII, concernant le Personnel, pourront être réunis et transférés, par des arrêtés royaux, à la solde et autres allocations de l'infanterie, ce qui permettra !e rappel sous les armes, pendant un temps déterminé, d'une ou de deux classes de miliciens qui appartiennent à la réserve.	,		19,581,184 95
13	Traitement et solde de la cavalerie	5,593,099 78	»	
14	— — de l'artillerie	2,988,870 79	•	
15	— — du génie	798,926 81	D	
16	— des compagnies d'administration.	268,340 »	»	!
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme, compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE V.			
	ÉCOLE MILITAIRE.			
17	État-major, corps enseignant et solde des élèves.	142,892 27		
18	Dépenses d'administration	29,007 73	b	171,900
	CHAPITRE VI.			
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	40,660 »	,	
20	Matériel de l'artillerie	761,500 »	»	802,160
	CHAPITRE VII.			
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	700,000 »	»	700,000
	CHAPITRE VIII.			
	PAIN, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
22	Pain	1,798,000 "	»	
25	Fourrages en nature	3,025,000	v	
24	Casernement des hommes.	633,050 в	»	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	100,000 »	»	0.774.700
26	Frais de route et de séjour des officiers	95,000 »	•	6,354,390
27	Transports généraux	75,000 »	,	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	70,000 »	,	
29	Remonte	558,340 »	,	
	CHAPITRE 1X.			
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
50	Traitements divers et honoraires	153,228 70	775 92	
31	Frais de représentation	50,000 »	,	164,004 62
		,	,	
	CHAPITRE X.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
32	Pensions et secours	89,000 z	8,185 18	97,485 18

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHARGES		
	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
33	CHAPITRE XI. Dépenses imprévues. Dépenses imprévues non libellées au Budget	16,551 98	3	16,351 98
	CHAPITRE XII. GENDARMERIE.	30,229,989 93	10,911 10	50,240,901 03
34	Traitement et solde de la gendarmerie	1,972,598 97	э	1,972,598 97
	Total général du budget	52,202,588 90	10,911 10	32,213,500